



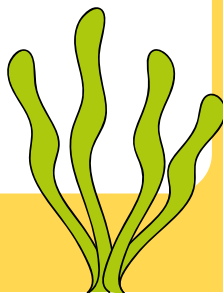
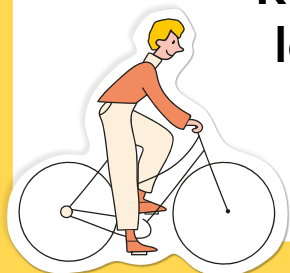
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRIX DE L'ACTION ÉCO-DÉLÉGUÉE --- 2026

**Lauréats nationaux
Remise des prix
le 22 juin 2026**



Sommaire

page 3 Les éco-délégués

page 4 Le Prix de l'action éco-déléguée de l'année

page 6 Les finalistes

page 7 Les lauréats nationaux

page 20 Les membres du jury national

Les éco-délégués



L'élection d'élèves éco-délégués dans les classes de collège et de lycée a été généralisée à partir de la rentrée 2020. Elle est optionnelle à l'école élémentaire, où elle est également de plus en plus répandue. Au total, ce sont environ 250 000 élèves éco-délégués qui sont ainsi amenés à conduire des actions et des projets concrets en faveur du développement durable et de la transition écologique dans leur établissement ou à proximité immédiate. Ils sont accompagnés par la communauté éducative et par des partenaires extérieurs (associations, collectivités, scientifiques, etc.). Au niveau du collège et du lycée, deux éco-délégués d'établissement sont élus pour représenter les éco-délégués au conseil de la vie collégienne (CVC) ou lycéenne (CVL). Dans chaque académie, deux éco-délégués sont élus pour siéger au conseil académique de la vie lycéenne (CAVL). De même, le conseil national de la vie lycéenne (CNVL) comprend deux élèves éco-délégués.

Les réalisations des éco-délégués sont nombreuses et diversifiées :

- **étude et suivi** de la faune et de la flore ;
- **végétalisation des cours d'école** pour favoriser la biodiversité et contribuer à l'adaptation au changement climatique ;
- **gestion responsable des ressources** (économies d'eau et d'énergie ; réduction du gaspillage alimentaire ; réduction, tri et réemploi de déchets) ;
- **aménagement et campagnes de sensibilisation** pour favoriser les mobilités actives, actions éco-solidaires, etc.

Le Prix de l'action éco-déléguée de l'année



Le prix national de l'action éco-déléguée a été créé en 2020 par le ministère chargé de l'éducation nationale pour encourager, faire connaître et valoriser les actions des éco-délégués.

Le support de candidature consiste en une vidéo de 1 minute 30 dans laquelle les éco-délégués présentent leurs réalisations.

Dans chaque académie, et sous l'autorité des recteurs, les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux chefs de mission académiques EDD font connaître le Prix de l'action éco-déléguée, recueillent les candidatures, réunissent un jury académique, et transmettent les lauréats académiques à l'échelon national.

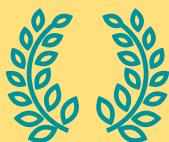
Le ministère chargé de l'éducation nationale réunit ensuite un jury national qui examine les lauréats académiques et sélectionne les finalistes selon les 5 critères suivants :

- **les éco-délégués acteurs du projet** : le projet est initié et développé par les élèves éco-délégués et présenté par les élèves éco-délégués eux-mêmes ;
- **un projet global** : le projet prend appui sur des constats solides et des connaissances scientifiques étayées. La vidéo donne à voir, au-delà d'une addition d'actions ponctuelles, une démarche de projet en faveur de la transition écologique ;
- **une dimension collective** : la vidéo montre le travail des éco-délégués ainsi que l'implication d'autres élèves, la mobilisation de la communauté éducative, la participation d'autres acteurs (familles, habitants, commerçants, autres établissements scolaires du territoire, etc.) ;
- **croisement de plusieurs thématiques de développement durable** : la vidéo croise au moins deux thématiques ou deux objectifs de développement durable (ODD), par exemple la lutte contre le gaspillage alimentaire et la lutte contre la pauvreté, la préservation de la biodiversité et une alimentation saine et durable, etc. ;
- **des partenariats** : le travail est mené en partenariat avec des scientifiques, des organismes publics, des associations, des collectivités territoriales, des entreprises, etc.

La 6^e édition 2025-2026 en chiffres



168 écoles, collèges
et lycées participants
soit près de 1325 écoles
et établissements participants
depuis 6 ans



61 lauréats académiques
14 écoles + 24 collèges + 23 lycées

Les finalistes



La direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc) a constitué un jury national qui s'est réuni le 28 mai 2026 et a sélectionné les finalistes suivants :

Les finalistes de la catégorie école

- École du lycée Montaigne, Beit Chabab (Liban), AEFE
- École d'Albussac (Corrèze) – Territoire éducatif rural Xaintrie Val Dordogne, académie de Limoges
- École de M'Tsangamouji, académie de Mayotte
- École d'Azas (Haute-Garonne), académie de Toulouse

Les finalistes de la catégorie collège

- Collège François Péron, Cérilly (Allier), académie de Clermont-Ferrand
- Collège Ada Lovelace, Nîmes (Gard), académie de Montpellier
- Collège Vautrin Lud, Saint-Dié-des-Vosges (Vosges), académie de Nancy-Metz
- Collège Jean Baptiste Clément (Paris), académie de Paris

Les finalistes de la catégorie lycée

- Lycée général et technologique Pontus de Tyard, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), académie de Dijon
- Lycée professionnel Marcel Barbanceys, Neuvic (Corrèze), académie de Limoges
- Lycée général et technologique de Bagatelle, Saint-Gaudens (Haute-Garonne), académie de Toulouse

Les lauréats nationaux



Un palmarès final déterminé par les jeunes

Ce sont les lycéens représentant des éco-délégués élus au sein des conseils académiques de la vie lycéenne (CAVL) qui ont déterminé les lauréats nationaux parmi les finalistes sélectionnés par le jury national dans les catégories école, collège et lycée.

La direction générale de l'enseignement scolaire a réuni, pour l'ensemble des 30 académies, les représentants des éco-délégués élus dans les CAVL ainsi que leurs interlocuteurs au sein des rectorats, les délégués académiques à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC). Les éco-délégués ont disposé de dix jours pour consulter l'ensemble des jeunes de leur CAVL.

Le palmarès 2026

Catégorie école

→ École de M'Tsangamouji, académie de Mayotte

Catégorie collège

→ Collège Ada Lovelace, Nîmes (Gard), académie de Montpellier

Catégorie lycée

→ Lycée général et technologique Pontus de Tyard, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), académie de Dijon

Prix Coup de cœur du jury

→ Collège François Péron, Cérilly (Allier), académie de Clermont-Ferrand

LAURÉAT NATIONAL CATÉGORIE ÉCOLE



École de M'Tsangamouji (académie de Mayotte)

« Préservons nos ressources »

Cette école s'engage de manière continue depuis 2006 dans des actions en faveur du développement durable. Labellisée E3D depuis 2022, sa démarche a connu une forte progression : en trois ans, elle est très rapidement passée du niveau 1 au niveau 3 du label E3D, grâce à la diversité des projets menés et à l'implication constante des élèves et de l'équipe éducative.

→ La démarche des éco-délégués

4 éco-délégués de classe CM1-CM2 sont porteurs du projet, qui a impliqué 51 autres élèves et concerné au total les 231 élèves de l'école. 13 personnels de la communauté éducative, le directeur et les enseignants de l'école, se sont particulièrement engagés aux côtés des élèves.

Le projet développé tout au long de l'année scolaire 2025-2026 a associé la mairie, l'association Jardin de M'Tsangamouji et les parents d'élèves. Il porte sur les trois axes suivants :

La lutte contre la déforestation et le reboisement autour des sources de la rivière Andrianabé (M'Tsangamouji) : l'école conduit des actions de sensibilisation sur les enjeux liés à la déforestation et participe activement à des opérations de reboisement sur le site des sources de la rivière Andrianabé. Les objectifs sont de restaurer la couverture végétale aux abords des sources, améliorer l'alimentation des nappes phréatiques, contribuer à une meilleure disponibilité en eau dans un contexte de coupures régulières depuis 2016. Ces actions sont menées en partenariat avec l'association Jardin de M'Tsangamouji. L'engagement des élèves et de la communauté éducative doit d'autant plus être souligné que le site connaît de fortes contraintes : le site se situe à plus de 4 km de l'école, avec un accès difficile ; le transport des plants nécessite un portage sur plus de 2 km en montée ; un bus peut seulement parfois être mis à disposition pour rapprocher un peu les élèves du site.

La lutte contre le gaspillage d'eau : des actions de sensibilisation à l'économie d'eau sont régulièrement menées dans toutes les classes. Elles

visent à développer des comportements responsables face à la rareté de la ressource. Ces interventions sont parfois réalisées avec l'appui de partenaires associatifs, notamment Jardin de M'Tsangamouji.

La sensibilisation à la gestion des déchets et à la protection du lagon : les élèves ont été formés aux gestes de tri et à la gestion responsable des déchets. Des opérations de nettoyage de la rivière sont organisées afin d'améliorer la qualité de l'eau, de limiter l'arrivée de déchets dans le lagon et de renforcer la conscience citoyenne et environnementale des élèves. Ces actions sont menées conjointement avec l'association Jardin de M'Tsangamouji, qui met à disposition des moyens matériels.

Pour la suite, les éco-délégués projettent d'aller plus loin dans l'ouverture vers l'extérieur en développant encore davantage les partenariats, et en renforçant leur rôle d'ambassadeurs de la préservation des ressources naturelles.

→ Les partenaires

- La mairie
- L'association Jardin de M'Tsangamouji
- Les parents d'élèves

→ L'avis du jury

Le jury a particulièrement apprécié ce projet de grande qualité, conduit dans un contexte difficile, rendu encore plus compliqué après le cyclone Chido qui a touché l'île de Mayotte en décembre 2024 et tout particulièrement le nord de l'île. Le projet porte sur deux enjeux particulièrement saillants à Mayotte : la rareté des ressources en eau et la pollution induite par les déchets. Avec ce projet, les élèves renforcent leur compréhension des enjeux de préservation de leur environnement, et deviennent acteurs de cette préservation, capables d'agir concrètement pour préserver la beauté et la richesse de leur île.

Les éco-délégués se montrent très déterminés à agir et mobilisent beaucoup de monde autour d'eux. La démarche de sensibilisation qu'ils développent sur la problématique des déchets et leurs effets sur la biodiversité est bien menée. La vidéo est bien construite et met bien en valeur la démarche engagée, les actions conduites, les partenariats mobilisés. Le jury a vivement souhaité les encourager !

Les objectifs de développement durable travaillés

ODD 6 – Garantir l'accès de tous à l'eau potable et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

ODD 12 – Établir des modes de consommation et de production durables

ODD 13 – Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

ODD 14 – Préserver et exploiter de manière durable les océans, mers et ressources marines

ODD 15 – Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

La labellisation E3D (école ou établissement en démarche de développement durable) est développée par le ministère chargé de l'éducation nationale pour encourager et valoriser les écoles et établissements engagés en faveur de la transition écologique et du développement durable. Le label E3D est délivré par le rectorat et valable trois ans. Trois niveaux sont prévus :

- niveau 1 : engagement ;
- niveau 2 : approfondissement ;
- niveau 3 : expertise.

La démarche E3D est une démarche globale à l'échelle de toute l'école, avec une implication de l'ensemble de la communauté éducative, et une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, et la maintenance de l'école (par exemple, les économies d'eau et d'énergie, la végétalisation de la cour, etc.). Les élèves sont au centre de la démarche (projets pédagogiques, rôle important des éco-délégués). Ils participent à des projets concrets qui bénéficient de l'accompagnement d'intervenants extérieurs (scientifiques, associations, collectivités territoriales, etc.).

Environ 15 500 établissements, soit 27 % des écoles, collèges et lycées, sont aujourd'hui labellisés E3D.

eduscol.education.fr/1118/la-labellisation-e3d



Collège Ada Lovelace à Nîmes (académie de Montpellier)

« Turtle Speed Race », une course pour la protection des tortues marines

Le collège Ada Lovelace de Nîmes, qui appartient à un réseau d'éducation prioritaire renforcé, accueille 524 élèves en milieu urbain dense et en bordure d'un vaste espace de garrigue. Il fait également partie de la Cité éducative de Nîmes.

L'engagement global du collège en faveur de la transition écologique lui a permis d'obtenir en 2025 le label E3D niveau 2.

→ La démarche des éco-délégués

17 éco-délégués issus des classes de 4^e et 3^e se réunissent chaque semaine au sein d'un atelier animé par deux professeurs. Les élèves ont mené plusieurs projets, notamment sur les enjeux de préservation de la biodiversité. En s'appuyant sur le programme Erasmus+ qui permet des échanges entre les élèves du collège Ada Lovelace et des élèves de Limassol à Chypre, les éco-délégués ont souhaité s'engager dans un projet commun : la préservation des écosystèmes en Méditerranée. Leurs recherches les ont conduits à s'intéresser aux tortues marines, l'île de Chypre étant l'un des principaux sites de ponte en Méditerranée et le CESTMed (centre d'étude et de sauvegarde des tortues marines de Méditerranée) étant situé à proximité de Nîmes.

Après plusieurs séances qui les ont sensibilisés aux menaces qui pèsent sur ces tortues, les élèves ont voulu agir. Ils ont d'abord mené une campagne d'affichage sur ce sujet dans leur collège, puis ils ont imaginé une action permettant de soutenir la protection des tortues de Méditerranée : la « Turtle Speed Race ». Le principe est le suivant : par équipes de six, les participants doivent effectuer le maximum de tours de stade en 30 minutes sur un parcours semé d'obstacles, tout en portant une tortue géante factice – réalisée par les élèves – symbole de leur engagement en faveur de la protection des tortues marines. Les éco-délégués ont mobilisé tous les élèves de 3^e pour qu'ils recherchent des parrains et marraines qui se sont engagés à verser une somme d'argent pour chaque tour réalisé.

Organisée le 30 janvier 2026 en présence des correspondants chypriotes, la course a rassemblé tous les élèves de 3^e ainsi que de nombreux adultes de l'établissement, des enseignants des écoles à proximité du collège et le sous-préfet du Gard. Grâce à cette mobilisation collective, plus de 3 200 euros ont été récoltés. La moitié de cette somme a été remise à l'association Terra Cypria lors de la mobilité Erasmus+ des élèves à Chypre en avril 2026 et l'autre moitié a été versée au CESTMed. À cette occasion, les 17 éco-délégués ont visité les installations de l'association et ont participé à une opération de nettoyage du bassin de réadaptation des tortues.

→ Les partenaires

- La Cité éducative de Nîmes
- Le programme Erasmus+
- Le CESTMed, centre d'étude et de sauvegarde des tortues marines de Méditerranée
- Terra Cypria, association chypriote de préservation de l'environnement
- Nassim Lyes Si Ahmed, acteur, et Samy Si Ahmed, boxeur professionnel (parrains d'honneur de la course, anciens élèves du collège et habitants du quartier Mas de Mingue)

→ L'avis du jury

Le jury a apprécié l'engagement des éco-délégués réunis chaque semaine dans l'atelier *Love the CE* (« aime la cause environnementale ») et leur volonté de travailler sur un enjeu de transition écologique en Méditerranée avec leurs partenaires chypriotes, dans le cadre du programme Erasmus+ qui permet une coopération entre le collège Ada Lovelace de Nîmes et le collège Kalogropoulos de Limassol. C'est en échangeant ensemble sur les actions menées au sein de leur établissement et sur les spécificités respectives de leurs territoires que les élèves ont retenu le sujet de la protection des tortues marines en Méditerranée.

En s'intéressant aux espèces de tortues marines méditerranéennes, les éco-délégués ont développé leur connaissance de la biodiversité et des écosystèmes et des enjeux de leur préservation. Ils ont également rencontré des associations de protection de l'environnement qui participent à des protocoles d'étude et ont pu renforcer leur

compréhension de la façon dont fonctionne la science ainsi que leur intérêt pour les disciplines scientifiques.

Le jury a également relevé que les éco-délégués ont réussi à mobiliser tous les élèves de 3^e et l'ensemble de la communauté éducative de leur collège, et même les enseignants d'écoles proches du collège, les parents, les commerçants, des personnalités issus du quartier qui ont accepté de soutenir le projet, ainsi que le sous-préfet de Nîmes qui a participé à la course. Il s'agit d'un projet fédérateur autour de l'engagement collectif pour une cause environnementale.

Enfin, la forme de la mobilisation, une course en équipe, a contribué au développement d'un autre objectif éducatif important : le renforcement de l'activité physique et sportive des élèves.

Les objectifs de développement durable travaillés

- ODD 3 – Donner les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges
- ODD 12 – Établir des modes de consommation et de production durables
- ODD 14 – Préserver et exploiter de manière durable les océans, mers et ressources marines
- ODD 17 – Établir des partenariats pour la réalisation des objectifs de développement durable

LAURÉAT NATIONAL CATÉGORIE LYCÉE



Lycée Pontus de Tyard à Chalon-sur-Saône (académie de Dijon)

Festival « Citoyens de demain »

Le lycée Pontus de Tyard, situé en zone urbaine à Chalon-sur-Saône, est un lycée général accueillant environ 800 élèves dont 120 internes, engagé dans une démarche de développement durable depuis plusieurs années. L'établissement bénéficie également d'un partenariat historique avec le conservatoire à rayonnement régional, favorisant l'accueil d'élèves musiciens et danseurs venus de toute la région.

Le lycée est aujourd'hui labellisé E3D niveau 3. L'entrée du lycée dans la démarche E3D a été initiée en 2020 sous l'impulsion de la professeure documentaliste et référente E3D, à présent coordonnatrice départementale EDD pour le département de la Saône-et-Loire. En 2024, il a obtenu le renouvellement conjoint du label E3D et du label Écolycée attribué par la Région Bourgogne-Franche-Comté, tous deux au niveau 3, le plus haut niveau de reconnaissance.

C'est toute la communauté éducative qui s'est approprié cette dynamique : mobilisation des professeurs d'un grand nombre de disciplines, engagement des personnels, élèves et partenaires extérieurs. Le lycée est fortement mobilisé sur les enjeux du développement durable, à travers des projets interdisciplinaires, des actions développées dans le cadre du comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE), avec l'implication des élèves et le développement de nombreux partenariats. Il se distingue également par ses actions en faveur de la biodiversité (ruches, plantations mellifères, jardin conservatoire), de la gestion responsable des ressources (tri des déchets, économies d'énergie, récupération d'eau, circuits courts, produits biologiques) et de la solidarité. Une communication et une valorisation des projets sont assurées, à travers l'ENT, les supports institutionnels et les publications internes.

Plusieurs actions structurantes se sont installées dans le fonctionnement de l'établissement : entretien d'une ruche par une équipe pluricatégorielle, plantations favorables à la biodiversité, participation au Festival des solutions écologiques du Grand Chalon, engagement de la restauration scolaire dans une démarche de qualité et d'écoresponsabilité, ainsi qu'organisation annuelle d'un concert solidaire porté par les élèves.

Le pilotage de la démarche s'est renforcé grâce à l'implication des différentes instances, notamment du CESCE, et à la structuration d'une équipe projet associant élèves et personnels.

→ La démarche des éco-délégués

En 2026, les 32 éco-délégués de l'établissement, issus des classes de 2^{de}, 1^{re} et terminale du lycée, ainsi que 5 autres élèves notamment membres du CVL, se sont lancés dans la création du festival Citoyens de demain, basé sur les 17 objectifs de développement durable. Les éco-délégués ont porté le projet tout au long de l'année, jusqu'à la tenue du festival du 16 au 20 mars 2026.

Les éco-délégués ont organisé des activités selon trois formats : des stands dans le hall, des ateliers, ainsi que des interventions et conférences consacrés aux enjeux de santé, de citoyenneté et d'environnement. Ce projet fédérateur a mobilisé une vingtaine de partenaires.

Les éco-délégués ont été accompagnés par la référente EDD, professeure documentaliste. Le projet a massivement mobilisé la communauté éducative : chef d'établissement, secrétaire général, CPE, AED, enseignants, infirmière, agents de laboratoire, magasiniers, agents d'accueil (38 personnels au total).

Le projet a eu un large impact : les 800 élèves ont visité les stands tenus dans le hall toute la semaine, 520 élèves ont participé à au moins un atelier ou une intervention au cours de la semaine (jusqu'à trois pour certains). L'objectif des éco-délégués est de pérenniser cette action et de faire en sorte que ce festival se tienne tous les trois ans.



→ Les partenaires

- Réseau Canopé
- ATD Quart Monde
- Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté
- SHNA
- Planning familial 71
- Espace santé Prévention
- IUT Chalon-sur-Saône
- Maison des Adolescents
- INRAE
- Région Bourgogne Franche-Comté
- Le Bois Gourmand Chalonnais
- Unis-Cité
- Le Grand Chalon
- Polytech
- Petits Frères des Pauvres
- CPIE Pays de Bourgogne
- École Media Art Chalon-sur-Saône
- Sauvegarde 71
- Classes d'écoles et de collèges du secteur qui ont été invités à participer à des ateliers

→ L'avis du jury

Le projet montre un engagement concret des éco-délégués du lycée, qui ont organisé un événement de type forum sur une semaine entière dédiée au développement durable, en croisant plusieurs approches et en s'appuyant sur les trois pôles santé/citoyenneté/environnement du CESCE, tout en traitant une grande diversité de thématiques. Au-delà des thématiques environnementales, le forum a ainsi également porté sur la santé mentale, la lutte contre la pauvreté, l'égalité filles-garçons, etc. La vidéo est bien menée et donne à voir la mobilisation et le dynamisme des éco-délégués. Ce forum, construit autour des 17 objectifs de développement durable, a bénéficié à la totalité des élèves, en mobilisant l'ensemble de la communauté éducative et de nombreux partenaires extérieurs institutionnels, scientifiques et associatifs.

Les objectifs de développement durable travaillés

Les stands, ateliers et conférences ont porté sur l'ensemble des 17 ODD.



Collège François Péron à Cérilly (académie de Clermont-Ferrand)

« **Connaître, aimer, protéger les chauves-souris** »

Le collège François Péron de Cérilly, situé au nord de l'Allier, en lisière de la forêt de Tronçais, est un petit établissement rural qui accueille environ 115 élèves. Éloigné des grands centres urbains, le collège met en œuvre une politique partenariale volontariste, en mobilisant un large spectre d'acteurs culturels, scientifiques, économiques, etc. L'ensemble des domaines éducatifs et les 17 objectifs de développement durable sont ainsi couverts : projets en lien avec la santé, la connaissance et la préservation du vivant, l'égalité des genres et la lutte contre les stéréotypes. Le collège développe une classe défense parrainée par la 13^e base de soutien du matériel (BSMAT) d'Yzeure, une classe média (le collège est doté d'une installation de qualité professionnelle en radio et télévision), la promotion des sciences et la découverte des métiers en particulier les métiers de l'industrie, ainsi que des actions culturelles (théâtre, cinéma, spectacle vivant). Ces parcours s'adressent à l'ensemble des élèves, sur les quatre années de collège.

Le collège François Péron est labellisé E3D niveau 3 depuis 2019.

→ **La démarche des éco-délégués**

Depuis 2018, l'établissement propose un club nature, ouvert aux éco-délégués et à d'autres élèves volontaires. Il se réunit de façon bi-hebdomadaire, une fois sur la pause méridienne et une fois sur une heure banalisée le vendredi en fin d'après-midi. Les années précédentes, aux côtés des nombreuses actions réalisées autour du gaspillage, de la réduction des déchets et du recyclage, les éco-délégués ont contribué à transformer le centre-bourg de leur commune avec la création du sentier pédagogique François Péron, véritable observatoire de la biodiversité (aménagement d'une mare, plantation d'une haie bocagère, installation de carrés de la biodiversité, verger municipal, etc.). Cette année, considérant que leur territoire offre des ressources précieuses pour l'étude des chauves-souris, les éco-délégués ont souhaité s'intéresser à ce mammifère mal connu. La forêt de Tronçais est un haut lieu d'observation

des chiroptères, le Muséum d'histoire naturelle de Bourges est la référence nationale pour l'étude des chauves-souris et l'antenne locale de Chauves-souris d'Auvergne est très active.

Tout au long de l'année, avec Chauves-souris d'Auvergne, les éco-délégués ont installé des enregistreurs ultrasons mis à disposition par le Muséum d'histoire naturelle de Bourges pour identifier les espèces présentes en forêt de Tronçais. Ils ont construit et installé des gîtes dans leur collège et dans les écoles du secteur tout en présentant aux écoliers le résultat de leurs travaux et observations ainsi que les enjeux de préservation des chiroptères.

Les éco-délégués ont également corrigé et complété l'article sur les chiroptères de l'encyclopédie en ligne Vikidia dans le cadre du projet Vikiacad'EMI.

Après leur journée d'étude au Muséum d'histoire naturelle de Bourges, les élèves ont été invités aux 21^e rencontres nationales chauves-souris organisées par la SFPEM (société française pour l'étude et la protection des mammifères) et le Muséum d'histoire naturelle de Bourges. À l'instar des 500 chiroptérologues présents, ils ont installé un stand pour exposer leurs travaux mais aussi leur studio TV pour documenter l'évènement et réaliser de nombreuses interviews qui sont à découvrir sur le site de Péron TV : <https://mediascol.ac-clermont.fr/college-francois-peron-cerilly/2026/05/17/21emes-rencontres-nationales-chauves-souris/>

Ce projet porte déjà ses fruits. Des élèves ont retrouvé une chauve-souris en délicatesse à l'arrêt de bus et ont su appliquer les bons gestes ! Ils assureront le suivi des populations autour du sentier pédagogique François Péron et les éco-délégués sont d'ores et déjà invités aux 22^e rencontres nationales chauve-souris en 2027.

→ Les partenaires

- Association Chauves-souris d'Auvergne
- Muséum national d'histoire naturelle
- Muséum d'histoire naturelle de Bourges
- Conservatoire des espaces naturels de l'Allier
- Office national des forêts
- Daniel Auclair, documentariste animalier
- Les éditions La Salamandre

→ L'avis du jury

Le jury a particulièrement apprécié la cohérence de la démarche, qui prend appui sur l'étude de la biodiversité locale et la mobilisation des expertises des partenaires de proximité. Il a également remarqué la bonne articulation réalisée entre le développement des connaissances et de la compréhension des enjeux de protection des écosystèmes et les actions conduites par les éco-délégués pour participer à leur protection. Les travaux et actions réalisés par les éco-délégués ont contribué au renforcement de la liaison écoles-collège et ont donné lieu à des interactions intéressantes entre collégiens et écoliers.

Le jury souligne également les liens établis entre les différentes éducations transversales à travers ce projet : éducation au développement durable, développement de la culture scientifique, éducation aux médias et à l'information, découverte des métiers, etc.

Les objectifs de développement durable travaillés

ODD 15 – Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

ODD 17 – Établir des partenariats pour la réalisation des objectifs de développement durable

Les membres du jury national



Représentants du ministère chargé de l'éducation nationale

- **Béatrice Cheutin**, inspectrice de l'éducation nationale, chargée de mission EDD auprès de la haute fonctionnaire au développement durable, direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco)
- **Myriam Gaujoux**, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR)
- **Amandine Micas**, chargée d'études et d'évaluation culture de l'engagement, bureau de l'éducation à la citoyenneté (Dgesco)
- **Coralie Noël**, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, haute fonctionnaire au développement durable, direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco)
- **Benard Pajot**, inspecteur général honoraire de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR)

Représentants des rectorats

- **Nathalie Amaral**, inspectrice de l'éducation nationale (IEN) de la circonscription de Rueil-Malmaison (92) et pilote de la mission sciences et EDD, département des Hauts-de-Seine (92), académie de Versailles
- **Christophe Escartin**, inspecteur de l'éducation nationale, chef de mission académique EDD, académie de Toulouse

Représentants des lycéens, éco-délégués du Conseil national de la vie lycéenne (CNVL)

- **Bhérényce Squelart**, éco-déléguée nationale titulaire au CNVL, académie de Lille
- **Ismaël Adabe**, éco-délégué national titulaire au CNVL, académie de Mayotte

Représentant du groupe Bayard, partenaire du Prix

- **Jean-Yves Dana**, rédacteur en chef du magazine *Okapi*, Bayard

Experts

- **Florence Clément**, coordinatrice du pôle grand public et jeunes, Agence de la transition écologique (Ademe)
- **Anne L'Épine**, chargée de mission éducation à l'environnement et au développement durable, Office français de la biodiversité (OFB)

Notes

A series of 20 horizontal dotted lines, evenly spaced, extending across the width of the page, intended for writing notes.

education.gouv.fr